

Réf: Dossier 208908

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SIXMAD »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 5010, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIXMAD »

Objet : IMPORT-EXPORT,
AGRICULTURE,
ELEVAGE,
IMMOBILIER,
REPRESENTATION D'ENTREPRISE,
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, Lot 5010, Ilot 163

Dirigeant(s) M DIAWARA KISSIMA MALICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02507 du 22/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32866/GTCA/RC/2023 du 22/05/2023

